

Ne pas publier, distribuer, diffuser, directement ou indirectement, aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, en Australie ou au Japon ou dans tout autre pays dans lequel il serait interdit de le faire

Neuilly-sur-Seine, le 17 mars 2025

Peugeot Invest engage la cession de la moitié de sa participation dans SPIE

Peugeot Invest annonce avoir engagé la cession d'une partie de sa participation dans SPIE pour 4 250 000 titres, représentant environ 2,5% du capital au 31 décembre 2024, dans le cadre d'un placement accéléré auprès d'investisseurs qualifiés par voie de construction d'un livre d'ordres, réservé à des investisseurs qualifiés, tels que définis par l'article 2(e) du Règlement (UE) 2017/1129, ainsi qu'à des investisseurs institutionnels internationaux (le « Placement »).

Cette cession partielle s'inscrit dans la gestion active du portefeuille d'investissement de Peugeot Invest.

Peugeot Invest accompagne le développement de SPIE depuis plus de 7 ans. Le groupe bénéficie de tendances favorables de long-terme comme la transition énergétique, le changement du mix énergétique et la transformation digitale. SPIE a récemment dévoilé une feuille de route ambitieuse en matière de développement durable et des nouveaux objectifs financiers pour la période 2025-2028. Peugeot Invest conservera une exposition importante pour bénéficier de ces perspectives. Peugeot Invest s'est engagé à ne pas céder de titres pour une durée de 180 jours.

À l'issue de l'opération, Peugeot Invest conserverait environ 2,5% du capital et 4,6% des droits de vote. Peugeot Invest ne siègerait plus au Conseil d'Administration de SPIE. Les modalités définitives du Placement seront annoncées après la fermeture du livre d'ordres qui débute immédiatement après la publication du présent communiqué de presse, et fera l'objet d'une annonce séparée avec le résultat du Placement. Le règlement-livraison des actions devrait intervenir le 20 mars 2025.

Les actions SPIE sont cotées sur le marché réglementé d'Euronext à Paris (ISIN FR0012757854). BNP Paribas et Morgan Stanley agissent en tant que teneurs de livre de la transaction.

Ce communiqué de presse est fourni à titre d'information uniquement et ne constitue pas une offre de titres et cette cession d'actions constitue une offre réservée aux investisseurs qualifiés telle que prévue par l'article 2(e) du Règlement (UE) 2017/1129, ainsi qu'à des investisseurs institutionnels internationaux et par l'article L.411-2-1° du Code monétaire et financier.

À PROPOS DE PEUGEOT INVEST

Peugeot Invest est la société d'investissement cotée sur Euronext détenue majoritairement par les Etablissements Peugeot Frères. Peugeot Invest est un des principaux actionnaires de Stellantis et de Forvia, via sa filiale Peugeot 1810 et mène une politique d'investissements minoritaires et de long terme. Peugeot Invest détient des participations dans des sociétés cotées (comme SPIE, Robertet ou LISI), des sociétés non cotées (comme International SOS ou Rothschild & Co), des co-investissements (comme Archimed ou JAB Holding) et des fonds d'investissement.

CONTACT INVESTISSEURS

Sébastien Coquard

sebastien.coquard@peugeot-invest.com

+33 1 84 13 87 20

CONTACT PRESSE

Leslie Jung-Iswater

peugeotinvest@image7.fr

+33 6 78 700 555



Avertissement

*Le communiqué de presse est une communication à caractère promotionnel et ne constitue pas un prospectus au sens du Règlement (UE) 2017/1129 (le « **Règlement Prospectus** »).*

Les actions n'ont pas été offertes ou cédées et ne seront ni offertes ni cédées, directement ou indirectement, au public en France (autrement qu'à des investisseurs qualifiés). Toute offre ou cession d'actions ou distribution de documents d'offre n'a été et ne sera effectuée en France qu'à des investisseurs qualifiés, tels que définis par l'article 2(e) du Règlement Prospectus et conformément aux articles L.411-1 et L.411-2 du Code monétaire et financier.

Dans les États membres de l'Espace économique européen et au Royaume-Uni, cette communication et toute offre faite ultérieurement s'adressent exclusivement à des personnes qui sont des « investisseurs qualifiés » au sens de l'article 2(e) du Règlement Prospectus.

*Cette communication est destinée à être distribuée au Royaume-Uni uniquement aux (i) professionnels de l'investissement relevant de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (l'« **Ordre** ») ou (ii) aux entités à valeur nette élevée et autres personnes à qui elle peut être légalement communiquée, relevant de l'article 49(2)(a) à (d) de l'Ordre (ensemble avec les personnes mentionnées en (i), les « **personnes autorisées** »), à l'exception de toute autre personne.*

*Les actions mentionnées dans cette annonce n'ont pas été et ne seront pas enregistrées en vertu du U.S. Securities Act de 1933 (le « **Securities Act** ») et ne peuvent être offertes ou vendues aux États-Unis sans cet enregistrement ou une exemption applicable aux exigences d'enregistrement du Securities Act. Il n'y aura pas d'offre publique de titres aux États-Unis dans le cadre de cette transaction.*

Les actions n'ont pas été et ne seront pas offertes, vendues ou acquises en Australie, au Canada (autrement que dans les conditions permises par la réglementation canadienne en matière de valeurs mobilières) ou au Japon. Les informations contenues dans le présent communiqué ne constituent pas une offre de valeurs mobilières en Australie, au Canada ou au Japon.

La diffusion, la publication ou la distribution de ce communiqué de presse peuvent être restreintes par la loi dans certaines juridictions et les personnes en possession de ce document ou d'autres informations mentionnées ici doivent s'informer et respecter ces restrictions. Les teneurs de livre n'ont pris aucune mesure pour permettre l'offre d'actions SPIE ou la distribution de ce communiqué de presse dans une juridiction où une telle action serait requise. Tout manquement à ces restrictions peut constituer une violation des dispositions légales sur les valeurs mobilières de toute juridiction concernée.

Toute décision d'investissement pour acheter des actions SPIE doit être prise uniquement sur la base des informations publiquement disponibles concernant SPIE. Ces informations ne sont pas de la responsabilité des teneurs de livre.

La distribution, la publication ou la diffusion de ce communiqué de presse sont interdites dans toute juridiction où une telle distribution ou diffusion serait illégale.

